

## **Procès-verbal de la séance du 12 mai 2015 à 20 h 30**

L'ensemble des membres du conseil municipal (17) était présent sauf Mmes DOBIGNY M et A-M POCQUET absentes excusées ayant donné respectivement procuration à Ms MOUSEL P. et HAUTAVOINE G.

*M. LOURDAULT M. arriva après le vote du 2<sup>e</sup> sujet.*

*Mme DOUSSAINT N. a été élue secrétaire de séance (18 pour)*

### **L'assemblée :**

1. Approuve le compte rendu de la séance du 31 mars 2015, (18 pour)
2. Décide de renouveler l'achat de dictionnaires aux élèves entrant en 6<sup>ème</sup>, (18 pour)
3. Choisit l'entreprise POLLUX pour l'installation de serrures sécurisées avec badges pour entrer dans certains bâtiments communaux parmi les trois propositions analysées. (19 pour)
4. Décide d'acquérir en partie la parcelle ZE 74 appartenant aux héritiers HALLAUER, (19 pour)
5. Envisage l'implantation d'une salle polyvalente sur la friche HARMEL, (13 pour, 3 contre ce lieu, 3 abstentions)
6. Après avoir entendu le rapport de la commission voirie,
  - décide de lancer le marché pour la « Placette », (14 pour, 4 contre, 1 abstention)
  - décide de lancer le marché pour la rue du 11 novembre 1918, (19 pour)
  - décide de lancer le marché pour l'entretien des voiries communales, (19 pour)
7. Décide reconvertir les trois classes rue des écoles en logement pour séniors si pas de nouvelle de la C.C.I, (19 pour)
8. Dénomme les deux nouvelles rues du lotissement « La Bassière » Rue Edith PIAF et Rue BARBARA, (19 pour)
9. Accepte la modification des statuts du SIVOM de Warmeriville, (19 pour)
10. Accepte les termes de la convention du SIEM et autorise l'adhésion de la commune au groupement de commandes pour l'achat d'électricité, (19 pour)
11. Donne son accord pour la cession de la parcelle ZI n° 12 à M. COCHON avec paiement de dix années de fermages, (19 pour)
12. Prend connaissance :
  - *Du rapport de la commission de voirie, jeunesse et sport et bâtiment,*
  - *De l'état d'avancement des travaux d'aménagement de l'ossuaire au cimetière,*
  - *Du projet d'exposition pour le centenaire de la mort de M. Léon HARMEL,*
  - *Du succès de la cérémonie organisée pour les 70 ans de la libération (8/5/1945)*

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 23 H 10.

Le maire, P. MOUSEL